

*Ministère de la Culture et de la Communication*

*Le Ministre*

**10 NOV. 2011**

Monsieur Rémy FENZY  
Directeur de l'École nationale supérieure de la  
photographie  
16, rue des Arènes  
BP 10149  
13361 ARLES CEDEX

Nos réf. : CC/2663/LI.E

Monsieur le Directeur,

Vous avez été nommé directeur de l'École nationale supérieure de la photographie (ENSP) d'Arles à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010. Cette école fêtera son trentième anniversaire en 2012. Elle demeure la seule en France à enseigner essentiellement la photographie, dans une ville qui héberge annuellement un festival renommé, les Rencontres internationales de la photographie, et où va se développer le grand projet d'aménagement du site des ateliers SNCF qui devrait accueillir la future implantation de l'école.

J'ai exprimé, en juillet 2010, les nouvelles ambitions que je forme pour l'établissement afin qu'il s'inscrive dans un pôle d'excellence culturelle et scientifique de traitement de l'image.

Votre parcours, tant comme diplômé de l'ENSP et de l'Université que comme artiste et ancien directeur de l'École supérieure d'art de Brest, constitue un atout décisif pour permettre le développement de l'établissement dont vous avez la charge.

Il vous appartiendra, en liaison avec la direction générale de la création artistique (DGCA), de poursuivre le chantier qui doit permettre à l'école de s'insérer durablement dans le processus de reconnaissance universitaire du diplôme de l'École nationale supérieure de la photographie. À cette fin, vous renforcerez l'identité de l'école au service de la formation artistique des photographes, spécialistes et artistes de la création visuelle. Pour prolonger le projet pédagogique, scientifique et culturel de votre établissement, je souhaite que soit approfondie la recherche, essentielle pour le rayonnement d'un établissement d'enseignement supérieur. Vous donnerez une nouvelle impulsion au rayonnement de votre établissement en resserrant ses liens avec les partenaires territoriaux comme avec l'environnement culturel, professionnel et universitaire, à l'échelle nationale et internationale. À ce titre, votre rôle moteur sur l'enseignement de la photographie pourra être conforté au sein du réseau des écoles supérieures d'art françaises, notamment.

Vous poursuivrez la politique de partenariats et d'échanges, notamment au sein de l'espace culturel européen, en encourageant la mobilité de vos étudiants à l'étranger et en favorisant dans votre établissement l'accueil d'étudiants ou de professionnels étrangers et vous développerez la formation continue des photographes, amateurs ou professionnels.

.../...

Vous veillerez par ailleurs, en coopération avec la Région, à l'insertion professionnelle de vos diplômés, dimension centrale inscrite dans l'ensemble des établissements d'enseignement du ministère de la Culture et de la Communication, dans le but d'améliorer les taux d'insertion des diplômés. Cette amélioration pourra, entre autres, s'appuyer sur la valorisation du travail des étudiants et l'introduction de modules de formation à l'insertion et enfin par l'association de professionnels à la formation. Vous poursuivrez également toutes les actions permettant de suivre au mieux la carrière des anciens étudiants.

En tant qu'opérateur de l'État, vous inscrirez votre établissement dans les dynamiques de développement culturel propres aux politiques publiques qu'il incombe à mon département ministériel de mener.

Il vous appartiendra également, dans le cadre que j'ai esquissé en juillet 2010, de fournir à la DGCA les éléments nécessaires à la mise en œuvre du projet d'extension de votre établissement sur le Parc des ateliers. Vous veillerez à son articulation avec la création d'un Centre d'archives qui lui sera associé, afin de répondre aux nécessités de conservation, d'étude et de valorisation des fonds photographiques en France aujourd'hui. Je souhaite vivement que cette activité puisse susciter un développement pédagogique particulier, qui enrichisse la proposition générale de l'ENSP d'Arles aux jeunes étudiants d'aujourd'hui et de demain, sur le plan artistique ou technique.

La mise en œuvre de votre projet s'inscrit, naturellement, dans le respect des équilibres financiers approuvés par le conseil d'administration et du plafond d'emplois voté par le Parlement. Dans un contexte de maîtrise de la dépense et de l'emploi publics, vous vous attacherez à rechercher les pistes d'économies possibles et vous explorerez toutes les voies susceptibles d'optimiser et de développer les ressources financières de l'école.

La préservation d'un bon climat social devra être l'une de vos préoccupations permanentes.

Je vous remercie d'exercer la plus grande vigilance à l'égard des éléments qui se rattachent à la sécurité des agents et du public, ainsi qu'à l'accueil des personnes handicapées. Je vous demande par ailleurs, comme à tous les établissements de mon ministère, de prendre en compte les problématiques liées au développement durable.

Vous aurez enfin à cœur de contribuer à la concrétisation des engagements pris par mon département ministériel au titre, d'une part, de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et, d'autre part, de la diversification sociale de l'accès à l'enseignement supérieur. Plus généralement, vous veillerez, conformément aux orientations du ministère, au développement d'une culture partagée par le plus grand nombre en tenant compte de la diversité de la population et des multiples voies d'accès à l'art et à la culture.

L'ensemble de ces objectifs pourra être précisé dans le contrat de performance engageant l'établissement que vous dirigez et que je souhaite voir renouvelé courant 2012.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Frédéric MITTERRAND